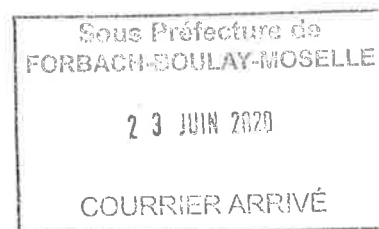




Nombre de délégués
en exercice : 56

REPUBLIQUE FRANÇAISE



DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 22 JUN 2020

A la suite d'une convocation en date du 16 juin 2020, les membres composant le Comité Syndical du Sydème se sont réunis au siège administratif, 1 rue Jacques Callot à MORSBACH, le lundi 22 juin 2020 à 18h00 sous la présidence de Monsieur Roland ROTH, Président du Sydème.

✓ Etaient présents : **30**

Mesdames, Messieurs, Roland ROTH, Guy BORN, Hubert BOURING, Bernard CLAVE, Claude DECKER, Cyrille FETIQUE, Salvatore FIORETTO, Alain FLAUS, François GATTI, Eric HEMMERT, Jean-Paul HILPERT, Jean-Claude HOLTZ, Jean-Luc JEHIN, Sébastien LANG, Dominique LIMBACH, Jean-Luc LUTZ, Jean-Bernard MARTIN, Jean MATHIA, Victor MICHEL, Frédéric MULLER, Gabriel MULLER, Joël NIEDERLAENDER, Denis NILLES, Simone RAMSAIER, Claude SCHAFER, Gilbert SCHUH, Philippe SCHUTZ, Christian SCHWALBACH, Jean-Victor STARCK, Danièle STAUB.

✓ Absents représentés par leurs suppléants : **6**

Mesdames, Messieurs, Hubert BUR (représenté par Dominique SCHOULLER), Günther KAUSCHKE (représenté par Daniel FRITZ), Bernard PETRY (représenté par Josette KARAS), Marc SENE (représenté par Gabriel GLATH), René STEINER (représenté par Romuald YAHIAOUI), Mireille STELMASZYK (représentée par Antoine FRANKE).

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du Code général des collectivités territoriales.

✓ Absents ayant donné procuration : **9**

Mesdames, Messieurs, Valentin BECK (procuration à Salvatore FIORETTO), André DUPPRE (procuration à Simone RAMSAIER), Jean-Charles GIOVANELLI (procuration à Jean-Luc JEHIN), Laurent KALINOWSKI (procuration à Jean-Paul HILPERT), Pierre LANG (procuration à Roland ROTH), Francis SIDOT (procuration à Eric HEMMERT), Francis VOGT (procuration à Eric HEMMERT), Gabriel WALKOWIAK (procuration à Frédéric MULLER), Alain ZIMMERMANN (procuration à Jean MATHIA).

✓ Absents et absents excusés : **11**

Mesdames, Messieurs, Jean-Marie EYERMANN, Raphaël GARCIA-CANO, Roland GLODEN, Guy JACQUES, Gabriel KOPP, Véronique PREIS, Pascal RAPP, Serge STARCK, Jean-Paul TINNES, François TROMBINI, Christian WEIRICH.

13. FILIERES

OBJET : POURSUITE DE L'OPERATION COMPOST POUR LES COMMUNES

Le Conseil Syndical,

VU qu'en décembre 2019, le Sydeme a délibéré sur une opération de cession gratuite du compost normé (NFU 44-051) de l'unité de méthanisation de Sarreguemines Cette opération a connu un succès.

EXPOSE que pour satisfaire à la demande, il est proposé de reconduire une action pour toute l'année 2020 sur la cession de compost à destination des communes adhérentes du Sydeme et des intercommunalité membres selon les modalités suivantes :

- La fourniture du compost serait ainsi gratuite.
- Le transport du compost au départ des plates-formes de vente serait à la charge de l'intercommunalité ou de la commune.

Au-delà d'une quantité supérieure à 10 tonnes/mois, soit l'équivalent d'une benne 30 m³ de déchèterie, le lieu d'enlèvement sera impérativement réalisé sur le site de Sarreguemines, chemin du Bruchwies, aux horaires de réception du site.

Aussi, les conditions de vente aux particuliers et aux professionnels ainsi qu'aux collectivités hors territoire du Sydeme continuent de s'appliquer à raison de :

- 1 € TTC pour tout enlèvement inférieur à 100 kg,
- 10 €TTC par tonne pour tout enlèvement supérieur à 100 kg.

APRES AVOIR ENTENDU l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Syndical, par :

45 voix pour,
0 voix contre,
0 abstention,

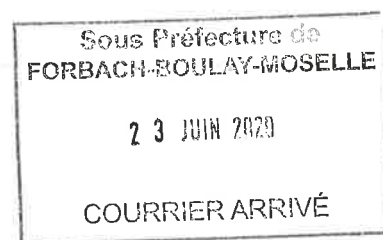
Décident

- D'autoriser la cession à titre gratuit du compost normé de Sarreguemines :
 - Dans la limite des stocks disponibles,
 - Jusqu'au 31 décembre 2020.

La délibération est adoptée à l'unanimité

Fait à MORSBACH, le 22 juin 2020

Roland ROTH,
Président



Certifiée exécutoire par le Directeur Général des Services, Jean-Philippe SIEBERT,
Compte tenu de l'affichage du compte-rendu de la délibération, le.....2.3. JUIN. 2020.....
Et de la transmission en Sous-Préfecture le2.3. JUIN. 2020.....